

## **ARRÊTÉ**

### **portant nomination des membres du jury de l'examen du baccalauréat technologique série S.T.A.V. pour la session d'examens 2022-2023, pour les Régions Martinique, Guadeloupe, et Guyane**

**Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt :**

Vu les articles D.336-1 à 336-22 du Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2018-614 du 16 juillet 2018 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives aux enseignements conduisant au baccalauréat général et aux formations technologiques conduisant au baccalauréat technologique ;

Vu le décret n°2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu le décret N°2006-583 du 23 mai 2006 relatif aux dispositions réglementaires du livre III du code de l'éducation (décrets en Conseil d'Etat et décrets) ;

Vu le décret du 21 août 2006 relatif au baccalauréat technologique ;

Vu le décret n°2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2019 modifiant l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1990 fixant l'organisation des examens conduisant à la délivrance des diplômes de l'enseignement technique agricole ;

Vu l'arrêté du 21 octobre 2019 modifiant l'arrêté du 22 mars 2019 relatif au référentiel de formation de la série "sciences et technologies de l'agronomie et du vivant" (STAV) du baccalauréat technologique (JO du 31 octobre 2019) ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 1995 modifié fixant les modalités de mise en œuvre et de validation du contrôle en cours de formation dans les filières préparant aux diplômes de l'enseignement technologique et professionnel délivrés par le ministre chargé de l'agriculture ;

Vu la délégation de gestion de la DEAAF Guyane vers la DAAF Martinique pour l'organisation des examens,

Vu l'arrêté de nomination du 07 avril 2023 de Monsieur Jean-Rémi DUPRAT en qualité de Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Martinique ;

Vu l'avis du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du 10 septembre 2022 d'ouverture pour l'année scolaire 2022-2023 de sessions d'examens en vue de l'attribution de divers diplômes de l'enseignement technique ;

## ARRÊTE

### Article 1 :

La Présidente et les Présidents-adjoints du jury du baccalauréat technologique série Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV) pour la session 2022-2023 sont désignés en annexe 1.

### Article 2 :

Sous l'autorité de la Présidente et des Présidents-adjoints, les membres du jury de l'examen du baccalauréat technologique série Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV), tel que précisé en annexe 2, sont nommés pour arrêter les notes d'examen et de façon souveraine proposer l'admission, l'admission après rachat ou l'ajournement des candidats. Les membres du jury arrêtent la liste des candidats ayant satisfait aux conditions de délivrance du diplôme.

### Article 3

Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Martinique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié sur le site internet de la DAAF Martinique.

Fait à Fort-de-France, le vendredi 26 mai 2023

**Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la Forêt,**

~~Le Directeur adjoint de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt~~

~~Le Directeur adjoint de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt~~

**VINCENT PFISTER**

Jean-Rémi DUPRAT



## ANNEXE 1

Désignation de la Présidente et des Présidents adjoints du jury de l'examen du baccalauréat technologique série Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV) pour la session 2022-2023

<b>Prénom Nom</b>	<b>Qualité de la présidente</b>	<b>Établissement de rattachement</b>
Génica LAWRENCE	Maître de conférence (enseignant-chercheur)	IUT de Saint-Claude en Guadeloupe

<b>Prénom Nom</b>	<b>Établissement de rattachement du président-adjoint</b>
Elise COQUARD	39C130 - LEGTPA Macouria
Yannick MARIVAL	19A110 - LEGTPA de Guadeloupe
Catherine SEPHOCLE	29B110 - LEGTA de Croix-Rivail

## ANNEXE 2

Désignation des membres du jury de l'examen du baccalauréat technologique série Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV) pour la session 2022-2023

Identité	Activité	Etablissement
ALMON danielle	Enseignant	LPA Le Robert
ARSENS jacqueline	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
BABO eliane	Enseignant	LEGTA Croix Rivail
BINGUE merryll	Enseignant	LEGTA Croix Rivail
BOUVIL-BRIANTO yannis	Enseignant	LEGTA Croix Rivail
BOYER aurélie	Enseignant	LEGTPA de Macouria
BRETON romuald	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
CAPITOLIN valérie	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
CHARLORIN nadia	Enseignant	LEGTPA de Macouria
CHOMEREAU-LAMOTTE yannick	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
COMAN valérie	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
COQUARD elise	Enseignant	LEGTPA de Macouria
CUEVAS kévin	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
DELFOLIE nicole	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
DEVAUX didier	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
GUILLET anne-lise	Enseignant	LEGTPA de Macouria
LABAYE astrid	Enseignant	LEGTPA de Macouria
LAURIETTE xavier	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
L'HENORET naïdja	Enseignant	LEGTPA de Macouria
MARIVAL yannick	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
MARIVAL yannick	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
MEPHANE nicoletta	Enseignant	LEGTA Croix Rivail
NERO marie	Enseignant	LEGTA Croix Rivail
NOEL myriam	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
POTTIER hubert	Enseignant	LEGTPA de Macouria
ROUSSELIN annouck	Enseignant	LEGTPA de Macouria

SEPHOCLE catherine	Enseignant	LEGTA Croix Rivail
SIVATTE philippe	Enseignant	LEGTA Croix Rivail
SORHAINDO fabienne	Enseignant	LEGTA Croix Rivail
SOULANGES nadine	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
TACUSSEL bernard	Enseignant	LEGTPA de Macouria
TORMIN philippe	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
VIOLTON suzelle	Enseignant	LEGTA Croix Rivail
VIOLTON suzelle	Enseignant	LEGTA Croix Rivail
VOLNY-ANNE jean-yves	Enseignant	LEGTA Croix Rivail
BOUVIL-BRIANTO yannis	Enseignant	LEGTA Croix Rivail
DEMBELE synaly	Enseignant	LEGTA Croix Rivail
GARNIER francine	Enseignant	LEGTA Croix Rivail
YANG-TING joë	Enseignant	LEGTA Croix Rivail